



RÉSERVE D'OR CANADIENNE
CANADIAN GOLD RESERVES



En date du 31 décembre 2013

MNT / MNT.U

www.reserve.monnaie.ca

RTB – Aperçu

Date d'émission	Le 29 Novembre 2011
Bourse	TSX
Symboles	MNT/ MNT.U
Numéro CUSIP	779921105
Frais de service	35 points de base (0,35 %)
Admissibilité au REER	Oui
RTB en circulation	35 785 426
Nombre total d'onces d'or	387 225
Droit à de l'or conféré par chaque RTB	0,01082076 oz
Valeur liquidative ¹	13,83 \$
Prix par RTB	13,81 \$
Volume ²	86 000

- Les RTB sont garantis par la Monnaie royale canadienne.
- Ils représentent des placements admissibles à tous les régimes enregistrés au Canada.
- Les frais de service s'élèvent à seulement 0,35 %.
- Les RTB peuvent être échangés mensuellement contre de l'or physique ou un montant en espèces.
- Les RTB se négocient en \$CA et \$US à la Bourse de Toronto.



L'objectif du programme est d'offrir un instrument de placement de transactions boursières qui reflète le prix de l'or, moyennant des frais de service de 0,35 % par année. Ces frais sont demeurés les mêmes depuis le 29 novembre 2011.

Les titulaires de RTB peuvent échanger leurs reçus contre de l'or ou un montant en espèces tous les mois, et ce, depuis le 15 février 2012.

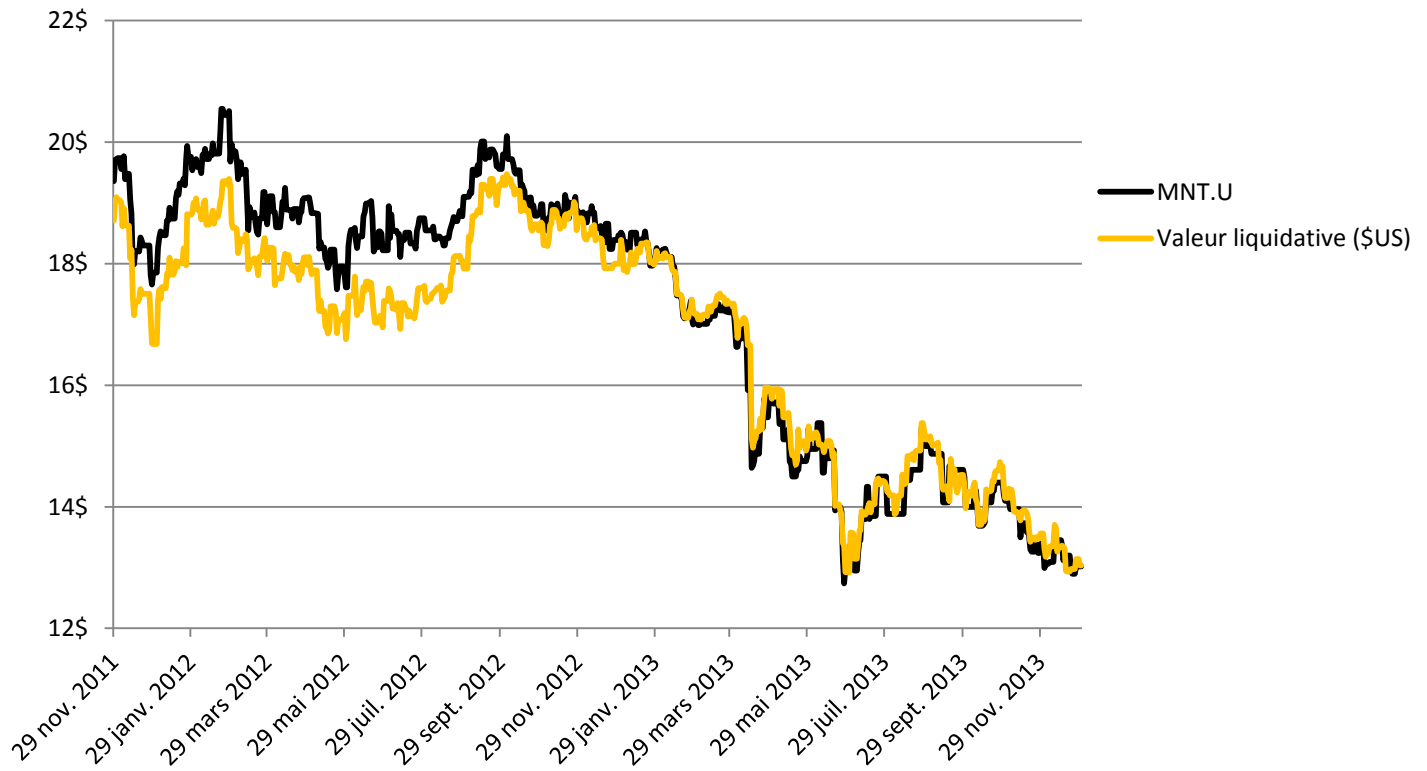
Rendement

Pourcentage de profit/perte ³	1 mois	3 mois	6 mois	Annuel cumulative	Rendement depuis le lancement ⁴
MNT.U	(2,8)	(10,1)	0,2	(29,5)	(32,5)
Or en \$US	(4,1)	(9,4)	0,8	(27,8)	(30)
MNT	(3,4)	(6,6)	(0,2)	(24,7)	(31)
Or en \$CA	(4)	(6,5)	1,9	(22,8)	(27,8)

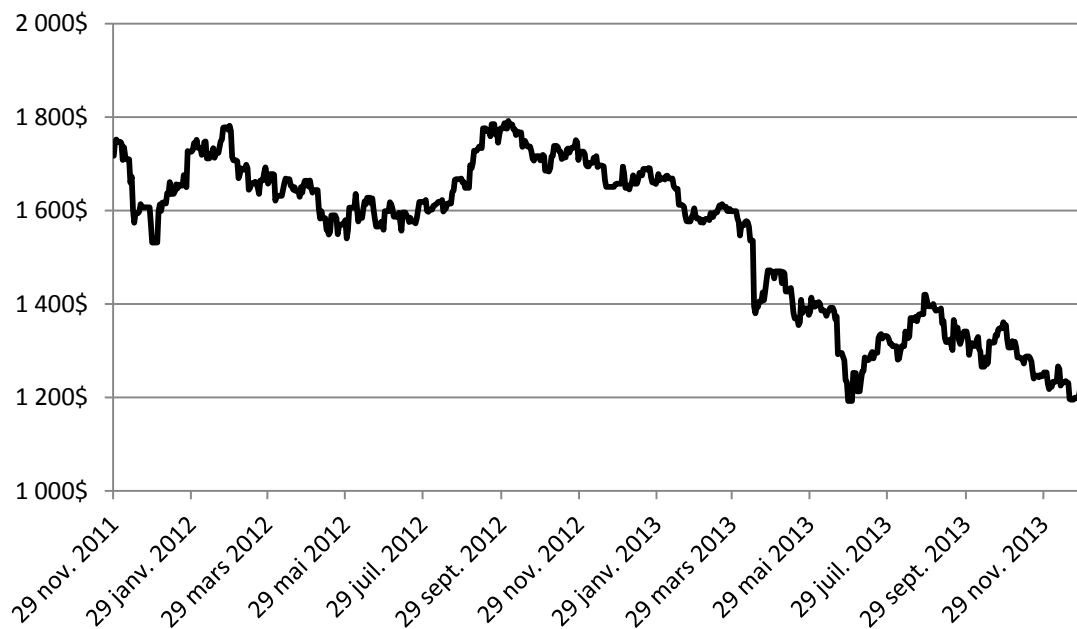
MNT c. Valeur liquidative (\$CA)



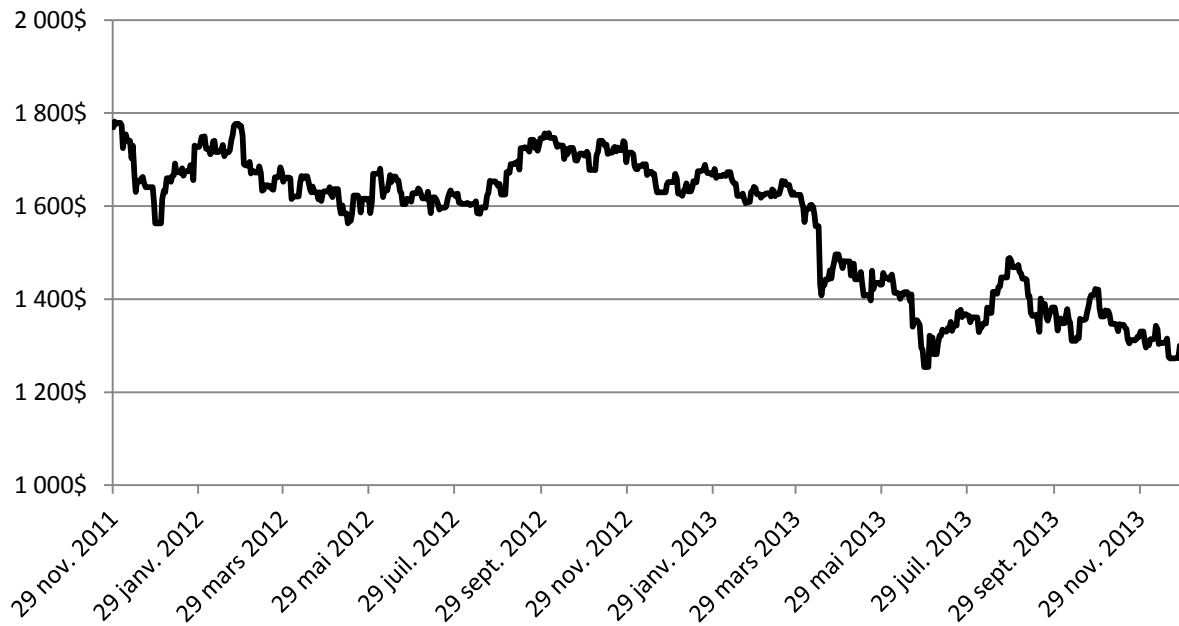
MNT.U c. Valeur liquidative (\$US)



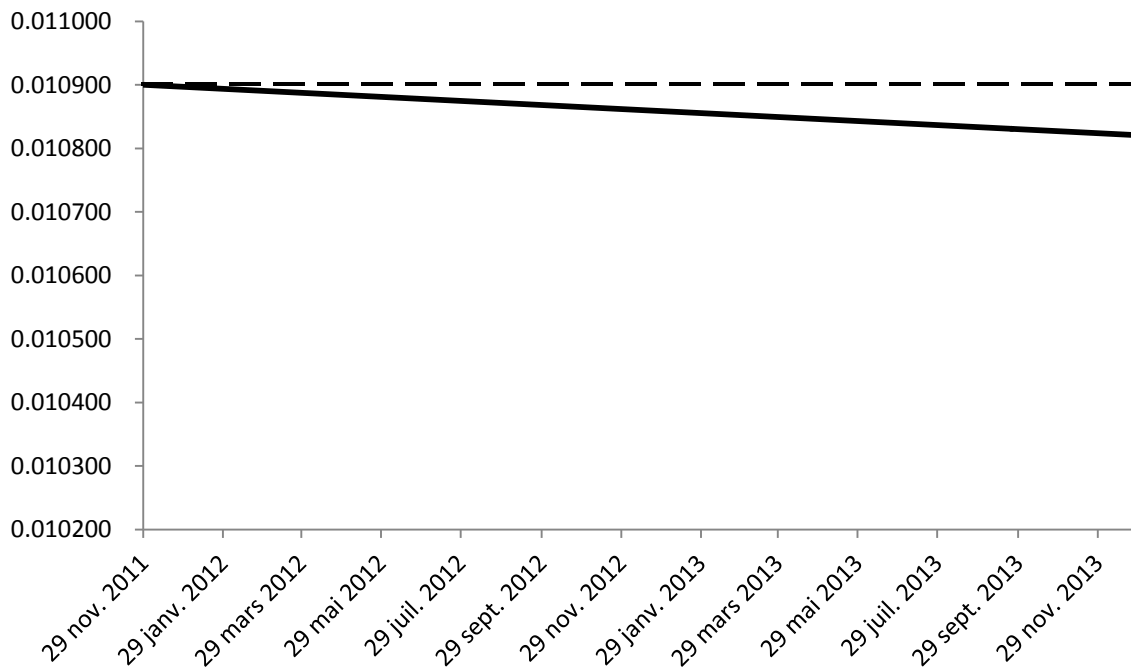
Fixation du cours de l'or en après-midi à Londres (\$US)



Fixation du cours de l'or en après-midi à Londres (\$CA)



Droit à de l'or conféré par chaque RTB (onces)



Nota – Les frais de service sont calculés et cumulés à un taux annuel de 0,35 % du droit à de l'or conféré par chaque RTB, et ce, tous les jours, pour tous les RTB en circulation.



Nouveau tableau des primes/escomptes à la valeur liquidative intrajournalière

Un nouveau tableau sous l'onglet Investisseurs/Valeur liquidative sur le site Web de la Réserve d'or canadienne et de la Réserve d'argent canadienne sera ajouté, dans le cadre du programme visant à améliorer le site Web des RTB. Ce tableau affichera les primes/escomptes à la valeur liquidative pendant les heures de négociation normales et selon les données différées du TSX.

Événements récents

- Vancouver Resource Investment Conference, les 19 et 20 janvier 2014
- Canadian Family Office & Private Wealth Management Forum, les 21 et 22 janvier 2014 – Hôtel Intercontinental Toronto Centre, à Toronto

Événements à venir

- *Exchange Traded Forum 2014* (Forum sur la négociation en bourse), 31 mars – Hôtel Hyatt Regency, Toronto



320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G8
Sans frais : 1 866 677-1477
Site Web: <http://www.reserve.monnaie.ca>

Des renseignements additionnels importants au sujet des RTB sont disponibles sur le site Web de la Réserve d'or canadienne au <http://www.reserve.monnaie.ca>. Ces renseignements sont fournis à titre informatif seulement. Le présent texte ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat de RTB dans quelque territoire que ce soit. Cette information ne vise pas à fournir des conseils d'ordre financier, juridique fiscal ou comptable, ni des conseils en matière de placements, et l'on ne devrait pas s'y en remettre pour obtenir des conseils de cette nature. Les porteurs de RTB ne disposent d'aucun recours contre la Monnaie ou le gouvernement du Canada s'ils subissent une perte sur leur placement; les investisseurs potentiels devraient examiner attentivement les facteurs de risque exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » du *Bulletin d'information* daté du 17 septembre 2013 (le *Bulletin d'information*) avant de décider d'investir dans les RTB. Les renseignements contenus dans le présent texte et dans le *Bulletin d'information* sont à jour à la date précisée dans le présent document.

1. Valeur liquidative basée sur le prix de la dernière transaction, la fixation de matin du cours de l'or LBMA et le taux de clôture de la banque du Canada en date du 31 décembre 2013.
2. Volume quotidien moyen - MNT et MNT.U – depuis la date d'émission le 29 novembre 2011.
3. Rendements basés sur le prix de la dernière transaction, la fixation du cours de l'or LBMA et le taux de clôture de la Banque du Canada.
4. Rendement depuis le lancement (la date d'émission, le 29 novembre 2011).

